

1. DEFINITIONS

Dans le cadre des présentes conditions particulières (les « **Conditions Particulières** »), les termes utilisés avec une majuscule ont la signification qui leur est attribuée ci-dessous ou, à défaut, dans les Conditions Générales :

Conditions Générales : les conditions générales de vente de POST Telecom en vigueur (selon le cas, pour des Clients consommateurs ou professionnels).

Conditions d'Utilisation : conditions d'utilisation du Service Spotify qui doivent être acceptées par le Client lors de la création de son Compte auprès de Spotify AB.

2. PORTEE

Les présentes Conditions Particulières sont applicables à tout Contrat Spotify Premium pour lequel leur application a été dûment notifiée au Client.

3. DESCRIPTION ET SOUSCRIPTION DU SERVICE

- 3.1. Le service Spotify Premium a été développé par la société Spotify AB, et permet d'accéder à un service d'écoute musicale, au moyen d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un smartphone connecté au réseau internet ou en mode non connecté à internet sous réserve de synchronisation préalable, dans la limite de la capacité de stockage du dispositif en question (ci-après, le « **Service** »).
- 3.2. Le Service, lorsqu'il est commercialisé par POST Telecom, est réservé aux Clients ayant souscrit auprès de POST Telecom un Contrat compatible incluant un accès d'Internet mobile. Le Service est accessible via l'application Spotify (pour tablette ou smartphone) ou sur le site internet Spotify, après (i) Activation du compte Spotify rattaché à sa souscription (le « **Compte** ») et (ii) acceptation des Conditions Particulières.
- 3.3. Après avoir souscrit le Service auprès de POST Telecom, le Client doit procéder avant toute utilisation à l'Activation de son Compte dans les six (6) mois de sa souscription soit en créant, soit en renseignant le login et mot de passe de son Compte sur www.post.lu, à la rubrique dédiée à l'Activation du Service.

4. FACTURATION - PAIEMENT

- 4.1. Le Service souscrit par le Client auprès de POST Telecom sera facturé par POST Telecom sur une base mensuelle. La facturation du Service débute au jour auquel le Client décide d'activer son Compte.
- 4.2. Le Client reconnaît être informé que la souscription au Service auprès de POST Telecom est indépendante de toute autre souscription antérieure, concomitante ou future au même service que le Client pourrait réaliser auprès de Spotify AB ou de tout fournisseur du Service autre que POST Telecom. En conséquence, la souscription en parallèle du même Service auprès de différents fournisseurs de service (incluant POST Telecom) peut entraîner une facturation du Service de la part de chacun de ces fournisseurs de service (incluant POST Telecom).

5. ACCÈS À INTERNET

- 5.1. Le coût du Service n'inclut pas le coût d'utilisation du réseau internet mobile et des flux de données échangés qui seront facturés conformément au Plan Tarifaire applicable, sauf stipulation contraire dans le Contrat.
- 5.2. Le Client déclare qu'il a connaissance de la nature de l'internet, en particulier de ses performances techniques et de sécurisation ainsi que des temps de réponse pour utiliser le Service et consulter les informations y afférentes.
- 5.3. Il appartient au Client de prendre toutes mesures nécessaires pour s'assurer que les caractéristiques techniques de son ordinateur, sa tablette ou de son smartphone et de ses abonnements à internet lui permettent l'utilisation des services offerts en relation avec le Service.

6. RESPONSABILITÉ

- 6.1. La seule fonction de POST Telecom est de facturer le Service, étant précisé que le Service même est fourni par Spotify AB et que le Client, en souscrivant aux Conditions d'Utilisation, devient client de Spotify AB. Le Client devra contacter Spotify AB aux coordonnées mentionnées sur le site internet Spotify pour toute question liée à l'utilisation du Service.
- 6.2. POST Telecom n'assume aucune responsabilité par rapport au fonctionnement du Service.
- 6.3. POST Telecom n'est en aucun cas responsable des enrichissements ou suppressions qui peuvent intervenir au sein du catalogue proposé par Spotify AB dans le cadre du Service.
- 6.4. POST Telecom demeure étrangère à tout litige pouvant survenir entre le Client et Spotify.

7. TRAITEMENT DES DONNÉES A CARACTERE PERSONNEL

Toutes informations à caractère personnel relatives à une personne physique (les « **Données Personnelles** ») communiquées par le Client à POST Telecom dans le cadre du Contrat seront traitées conformément à l'article 11 des Conditions Générales pour Clients consommateurs et à l'article 15 des Conditions Générales pour Clients professionnels. Le traitement des données à caractère personnel du Client par Spotify AB est régi par les conditions de celle-ci.

8. DUREE ET RESILIATION

Le Service est souscrit pour une période indéterminée, sauf stipulation contraire dans le Contrat.